

Les subsides

celle de la fabrication du matériel agricole si tel avait été l'objectif au lieu de tenter de réaliser cette malencontreuse chimère. Nous aurions ainsi mis à exécution les recommandations du comité spécial mixte en ce qui concerne l'aide à fournir aux petites et moyennes entreprises pour leur permettre d'accroître leurs exportations. En outre, il nous faut aider les entreprises à se réorganiser et à faciliter pour les travailleurs la transition découlant inévitablement des modifications apportées à la politique commerciale. Enfin, notre approche aurait été inspirée des négociations du GATT qui se poursuivent depuis un mois. Nous aurions pu ainsi traiter avec les États-Unis, non pas en tant que pays dix fois plus petit que les États-Unis, mais en tant que pays s'associant avec d'autres pour tenter de dissuader les États-Unis d'utiliser agressivement des droits compensateurs et d'étendre l'application des subsides de façon à menacer sérieusement l'autonomie du Canada.

● (1130)

Une orientation tout à fait opposée a été adoptée. Cette nouvelle orientation devrait être fondée sur la compétence et la cohésion, mais jusqu'ici la politique du gouvernement a été entièrement dénuée de ces deux qualités. Pour utiliser le jargon du premier ministre (M. Mulroney), la ministre s'est effectivement emparée du ballon, et est allée compter un point pour l'équipe adverse.

Une voix: Bravo!

Une voix: Vous n'êtes même pas encore sur le terrain.

M. Langdon: Regardons la situation. Tout d'abord, elle a nu à notre cause au sujet des droits compensateurs sur le bois d'oeuvre avant même que la décision ne soit annoncée, en brandissant le drapeau blanc de la reddition et en annonçant que nous étions disposés à reconnaître que nos droits de coupe étaient effectivement trop élevés.

M. le Président: Je voudrais signaler au député que son temps de parole est presque expiré. Il pourra donc juger combien de temps il lui reste.

M. Langdon: Oui, monsieur le Président. Nous devons parler des faiblesses qui persistent dans les réactions à cette décision. Nous ne devons pas oublier que le gouvernement se montre constamment incapable d'agir, d'élaborer une politique pour l'avenir et de donner espoir au Canada. Au lieu de cela, le gouvernement affirme que le seul espoir est l'abdication et la signature d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. Nous disons le contraire: Il serait opportun d'adopter une orientation tout à fait différente. J'en appelle à la ministre et au gouvernement, et j'en appelle en dernier ressort aux Canadiens pour que change la direction qui a été prise jusqu'ici et pour qu'on donne au pays l'espoir dont il a si désespérément besoin.

Des voix: Bravo!

M. Brisco: Je suis troublé par ce que je viens d'entendre à propos de...

Une voix: Ou de ne pas entendre.

M. Brisco: Ou de ne pas entendre, c'est juste—à propos d'un certain nombre de points, et j'aimerais revenir sur un ou deux d'entre eux. Je voudrais rappeler tout d'abord la dernière fois que la Chambre a été saisie de la question des droits compensateurs. C'était en 1982-1983. Bien que cela ne soit peut-être pas gravé dans la pierre ni consigné aux archives, la Chambre était alors unanime pour mener la lutte sur ce point, pour unir ses efforts et voir à ce que le problème soit résolu à la satisfaction du Canada. Ce climat n'existe certes pas cette fois-ci.

M. Riis: Grâce à M. Vander Zalm.

M. Brisco: Les néo-démocrates ont rompu les rangs à maintes reprises dès le début. Ils n'ont qu'à lire le texte des interventions du député de Skeena (M. Fulton) et ils verront clairement rapportées dans le hansom les tentatives pour miner les efforts du gouvernement et de l'industrie canadienne.

M. Murphy: C'est vous qui avez démissionné.

M. Brisco: Il y a eu ensuite l'initiative libérale au moment où nous discutons de droits de douanes sur les bardeaux de cèdre. Quel amusant débat l'opposition avait suscité là! Nous avons vu le chef de l'opposition officielle (M. Turner) refuser d'exposer sa position sur l'exportation de billes de cèdre aux États-Unis en se contentant de dire que c'était un débat pour une autre fois. Un autre député de l'opposition officielle avait par la suite dit qu'ils n'appuyaient bien sûr pas l'exportation de billes, qu'ils ne fermeraient pas les yeux sur ce genre d'initiative qui équivaldrait à exporter des emplois aux États-Unis. Le dernier député de l'opposition à participer au débat a déclaré qu'il était tout à fait en faveur d'expédier les billes de cèdres aux États-Unis en dépit de tous les efforts déployés par le député de Mission—Port Moody (M. St-Germain) pour le dissuader de s'engager dans cette voie, ce qui est grotesque, mais il a pris cette décision et s'y tiendra.

Ce qui nous intéresse le plus aujourd'hui, c'est de savoir quelles sont les autres possibilités? On nous a fait une litanie que je serais gêné de répéter ailleurs—de crainte d'en faire trop dans mon cas et pour ne pas les accabler—et pourtant ils n'ont fait aucune autre proposition valable. Pourquoi n'ont-ils pas exposé leur position sur cette question? Dites-nous ce qu'ils auraient fait. Dites-nous ce que Jack Munro aurait fait.

M. Riis: Nous essayons de savoir ce que vous feriez.

M. Brisco: Il est évident qu'ils ne le savent pas. A mon avis, il est grand temps qu'ils s'occupent des affaires de la Chambre et offrent des solutions valables au lieu de rester tranquillement dans leur siège à se lamenter, ce qui est une habitude de leur parti de toute façon.

Une voix: Bravo!

M. Belsher: J'ai écouté le discours du député d'Essex—Windsor (M. Langdon) ce matin et j'ai rarement vu une telle confusion...